

COMMUNE DE BRIGNOLES (83170)
AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE – MARCHÉ À PROCÉDURE ADAPTÉE

Identification de l'organisme qui passe l'accord-cadre : Commune de Brignoles – Direction de la Commande Publique – Hôtel de ville – 9 Place Carami – BP 307 – 83177 BRIGNOLES Cedex.

Tél. : 04.94.86.22.17 - Email : dcp@brignoles.fr

Adresse Internet générale du pouvoir adjudicateur : <http://www.ville-brignoles.fr>

Adresse Internet du profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

Type de pouvoir adjudicateur et activités principales : Collectivité territoriale. Le Pouvoir Adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Objet de l'accord-cadre : Accord cadre à bons de commande de réalisation et livraison de travaux d'impression pour les services municipaux de la ville de Brignoles en 4 lots sur 2 ans.

Type d'accord-cadre : Marché de Prestations de Services.

Caractéristiques de l'accord-cadre :

Le marché consiste à réaliser et livrer des travaux d'impression de différents types pour la ville de Brignoles. Le marché est décomposé en quatre lots :

Lot n°1 : Impression supports courants.

Lot n°2 : Impression affiches grands formats.

Lot n°3 : Impression supports spécifiques.

Lot n°4 : Bâches imprimées.

Pour les lots n°2 et n°4, il s'agit d'accords-cadres mono-attributaire à bons de commande, sans montant minimum et avec un montant maximum de commande, sans remise en compétition lors de l'attribution des bons de commande passé dans le cadre des dispositions des articles R.2162-1 à R.2162-6 et R.2162-13 à R.2162-14 du code de la commande publique.

Pour les lots n°1 et n°3, il s'agit d'accords-cadres multi-attributaire à marchés subséquents sans montant minimum et avec un montant maximum de commande, avec remise en compétition lors de l'attribution des marchés subséquents passé dans le cadre des dispositions des articles R.2162-1 à R.2162-6 et R.2162-10 du code de la commande publique.

Les accords-cadres sont passés pour une durée de 12 mois reconductible 1 fois par voie expresse pour la même période. La durée globale maximale du marché est de 24 mois.

Les lots n°1 et n°3 de l'accord cadre seront attribués à deux titulaires maximum, sous réserve d'un nombre suffisant de candidatures et d'offres.

Les montants maximums de commande par lot sont les suivants :

Lot n°1 : Impression supports courants - 30 000 € H.T par an soit 60 000 € H.T sur 2 ans.

Lot n°2 : Impression affiches grands formats – 15 000 € H.T par an soit 30 000 € H.T sur 2 ans.

Lot n°3 : Impression supports spécifiques – 30 000 € H.T par an soit 60 000 € H.T sur 2 ans.

Lot n°4 : Bâches imprimées – 25 000 € H.T par an soit 50 000 € H.T sur 2 ans.

Le montant maximum de commande sur 2 ans pour l'ensemble des lots est de 200 000 € H.T.

Pour information la dépense par lot au cours de la dernière année complète du marché actuel est la suivante : 24 250 € H.T pour lot n°1, 3 550 € H.T pour le lot n°2 et 21 800 € H.T pour le lot n°3 et 7 300 € H.T pour le lot n°4.

Mode de passation : Marché à procédure adaptée passé dans le cadre des articles R.2123-1 et R.2123-4 du code de la commande publique.

Classification C.P.V.: 79823000-9 (Services d'impression et livraison).

Code NUTS : FRL05

Variantes : non autorisées.

Délai minimum de validité des offres : 120 jours.

Modalités de financement : Fonds propres.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : Français.

Unité monétaire utilisée : L'euro.

Date et heure limites de réception des offres : **Le 27 Juin 2025 à 17h00**

Conditions de participation - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Possibilité de procédure DUME S : Les candidats pourront candidater sur la base de leur seul numéro SIRET.

Candidature de votre entreprise, hors procédure M.P.S :

Les justifications à produire sont celles prévues aux articles L.2141-1 et R.2143-3 à R.2143.4 du code de la commande publique. Le candidat devra en particulier fournir :

- **Lettre de candidature** et habilitation du mandataire par ses co-traitants (imprimé **Cerfa DC1**)
- **Déclaration du candidat** (imprimé **Cerfa DC2**).
- **Copie du ou des jugements** prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire

- **Déclarations sur l'honneur** du candidat concernant les interdictions de soumissionner. (Déclaration jointe)
- **Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi** mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-4 du code du travail. (si DC1 non produit).
- **Production pour chacun de ces opérateurs des mêmes documents** qui sont exigés du candidat pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières.
- Déclaration concernant le **chiffre d'affaires global** et le **chiffre d'affaires concernant les prestations** objet de l'accord-cadre réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.(Cerfa DC2)
- Liste des **principales fournitures livrées** objet de l'accord-cadre, réalisées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé (références).

N.B : Conformément à l'article R. 2143-13 du code de la commande publique, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents justificatifs et moyens de preuve que l'acheteur peut obtenir directement par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, à condition que figurent dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système ou de cet espace et que l'accès à ceux-ci soit gratuit. Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents justificatifs et moyens de preuve qu'ils ont déjà transmis dans le cadre d'une précédente consultation et qui demeurent valables.

Critères d'attribution des accords-cadres : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés suivants pour l'ensemble des lots :

Qualité des prestations : 60 % - Prix : 30% - Délai de livraison : 10 %. (Détails précisés dans le RC pour le délai de livraison)

Modalités d'obtention du dossier de consultation :

Gratuitement sur le site : www.marches-securises.fr

Conditions de remise des offres :

Conformément aux dispositions de l'article R.2132-7 du code de la commande publique, les offres devront obligatoirement être envoyées par voie électronique à l'adresse suivante : www.marches-securises.fr (aux conditions indiquées dans le Règlement de Consultation).

Renseignements d'ordre administratif et technique : Les candidats devront passer obligatoirement par la plateforme www.marches-securises.fr pour demander et obtenir des renseignements concernant la consultation.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Toulon - 5 rue Jean Racine – BP 40510- 83041 Toulon Cedex 9 – Tél : 04 94 42 79 30 – Fax : 04 94 42 79 89.

Introduction des recours éventuels :

- Référé précontractuel (jusqu'à la signature de l'accord-cadre) : Article L551-1 à L551-4 du code de justice administrative.
- Recours pour excès de pouvoir (2 mois à compter des décisions de rejet).
- Recours en appréciation de la validité d'un contrat (à compter de la signature du contrat).
- Recours contractuel : Article L551-13 à L551-16 du code de justice administrative.
- Référé suspension introduit avant la signature de l'accord-cadre contre les actes détachables du contrat : Art L 521-1 à L521-4 du code de justice administrative.
- Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Date d'envoi à la publication : Le 20 Mai 2025